



« LA GUERRE ou LA TERRE BRÛLÉE »

La DRH/MD a exposé aux organisations sa vision gouvernementale de l'avenir du corps des ouvriers d'État. Il s'agit de la MORT CLINIQUE DU CORPS DES OUVRIERS D'ÉTAT (conservation du nom mais sans rien dedans). Le 1^{er} ministre, Bercy et la fonction publique veulent « *notre peau* ». Les termes sont crus mais ils résument bien la situation.

Bien évidemment, les ministères se renvoient la balle sur la genèse d'une telle mesure

antisociale tout en expliquant qu'il faut aller vite car en 2017 avec la perspective du retour de la droite « *ce serait pire* ». En somme, c'est un cadeau qu'on nous fait.

La notion du « *c'est mieux que rien* » n'appartient pas à notre culture revendicatrice. De la création de la Sécurité Sociale en passant par les Décrets Salariaux, l'action de la CGT c'est l'esprit de **CONQUETE ET DE TRANSFORMATION SOCIALE.**

Voici les principaux axes du sordide projet :

- 1- l'indexation du bordereau des ouvriers de l'Etat ne se fait plus sur l'évolution des salaires dans la métallurgie parisienne mais sur le point d'indice de la fonction publique ;
- 2- l'arrêt des recrutements TSO et la mise en extinction des filières actuelles ;
- 3- mise en place de la modulation de la prime de rendement ;
- 4- suppression de 58 des 75 professions ouvrières existantes ;
- 5- mise en péril du fond spécial de pension des OE et TSO.

Un miroir aux alouettes

Pour faire passer la pilule, le gouvernement envisagerait **une prime à la casse**, soit un avancement au choix pour chaque agent avec la création de nouveaux groupes. Quand on sait le temps nécessaire pour modifier une fiche professionnelle, difficile d'y croire. Sur le site de Gramat vendu au CEA, il a fallu 5 ans pour finaliser un accord entre la Caisse des Dépôts et Consignation, le service des pensions de La Rochelle, Bercy et le Mindef pour que les O.E. touchent enfin la retraite. Et on voudrait nous faire croire que pour les 20 000 OE du Mindef, on réglerait ça comme ça. De qui se moque-t-on ?

Les bordereaux ne tombent pas du ciel, le gel non plus

Le gouvernement veut changer la référence à la métallurgie parisienne au titre du coût financier. Or, depuis 2010-2011, l'économie réalisée sur le dos des ouvriers et fonctionnaires via le gel des salaires se compte en centaines de millions. **Ce gel a également un impact très lourd sur l'attractivité des emplois dans la fonction publique.** Le principe d'indexation du bordereau sur la métallurgie, c'est ça : maintenir un équilibre entre les salaires négociés dans les entreprises de la métallurgie et ceux pratiqués dans les établissements de l'Etat.

Des dispositions moins visibles mais bien nuisibles

La DRH/MD souhaite également revoir le nombre d'ouverture de CED, ainsi que les dispositions pour le cahier d'embauche afin de les transférer hors des commissions d'avancement, hors des établissements et des jurys d'essai. Sur ces points, il faut noter « *le manque de confiance, pour ne pas dire de suspicion envers les établissements et les ouvriers/TSO élus dans les CAO/CATSO et jurys d'essai* ». Une insulte à l'intégrité des ouvriers et TSO. Une de plus...

Dans chaque établissement, les besoins sont réels pour remplir les missions et la CGT sait qu'il est impensable de se contenter de 17 professions ouvrières, contre 75 aujourd'hui. L'extinction des TSO n'est quant à elle qu'une offrande de la DRHMD pour plaire à Bercy et à Matignon.

Les vraies raisons sont ailleurs

Le corps des ouvriers d'Etat repose sur un triptyque : bordereau / grille Parodi / FSPOEIE. Si le gouvernement conserve dans son projet le nom d'Ouvrier de l'Etat, il veut le vider de cette substance : remplacement de l'indexation sur métallurgie parisienne par le point d'indice et pour la retraite transfert vers le régime général. Chaque année, une subvention est versée par le MINDEF pour équilibrer le FSPOEIE. **Cette réforme lui permettrait de transférer la subvention vers d'autres contributeurs.**

MOBILISATION !

RAPPEL HISTORIQUE SUR LA CRÉATION DES BORDEREAUX

Difficile sur ce seul tract de retracer l'histoire des bordereaux. Nous rappelons quelques dates incontournables.

21 mars 1951 : La FNTE dépose un projet de loi prévoyant d'instaurer pour les travailleurs de l'État 3 points :

- un salaire national identique à celui pratiqué dans la métallurgie parisienne ;
- la prime de rendement à 16% pour tous ;
- la suppression des abattements de zone.

22 mai 1951 : Le gouvernement n'adoptera pas la loi mais devant l'ampleur des luttes un décret paraît au journal officiel le 23 mai 1951.

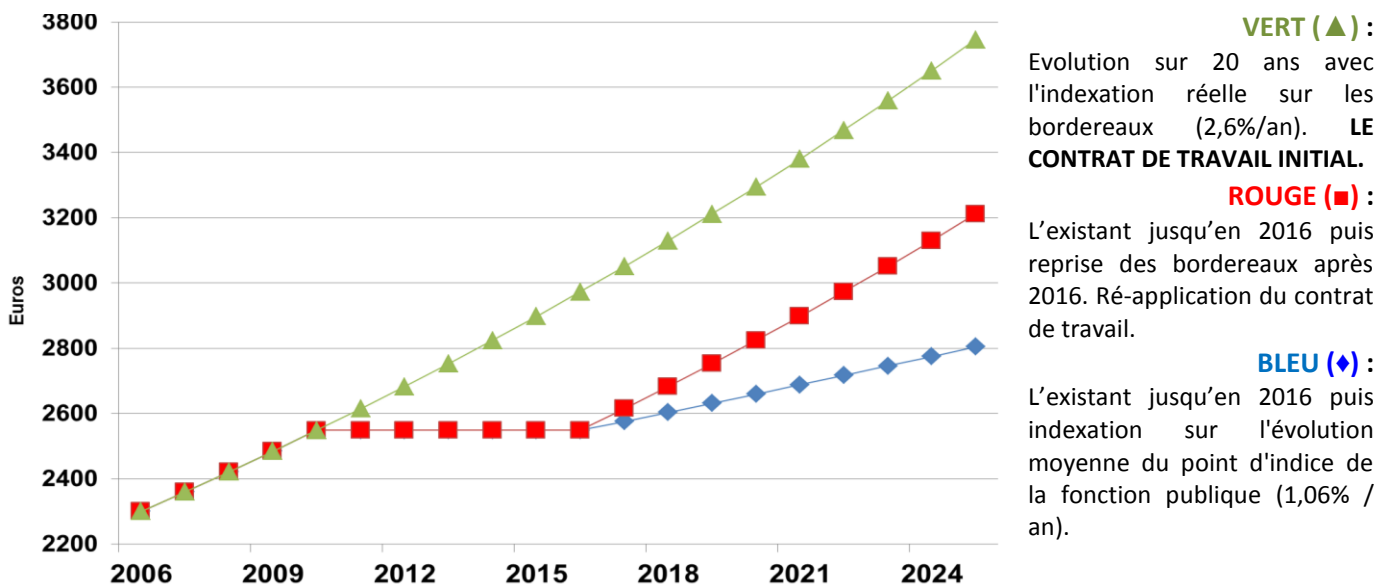
31 janvier 1967 : Nouveau décret qui stipule que les salaires suivront ceux de la métallurgie parisienne avec 2 augmentations en avril et octobre.

28 juillet 1976 : Nouveau décret qui instaure des augmentations trimestrielles.

De 1977 à 1987, il y a eu de multiples attaques contre les bordereaux qui se sont soldées par des suspensions et le remplacement par différents systèmes. La CGT a calculé que ce manque à gagner représente 26,22% et revendique le rattrapage.

LES EFFETS NÉFASTES DU PROJET DE LA DRH/MD SUR LES SALAIRES

Ce graphique résume la nocivité du projet gouvernemental. Exemple sur un salaire de 2300€ en 2006.



CONCLUSION : Avec une indexation sur le point d'indice de la Fonction Publique, la simulation ci-dessus sur la période de 2013 à 2026 montre une perte de salaire **de l'ordre de 400€ par mois** pour un salaire de départ de 2300 € en 2006.

RAPPEL : LA PENSION EST CALCULÉE SUR LE SALAIRE DE LA DERNIÈRE ANNÉE D'ACTIVITÉ.

La CGT appelle à la mobilisation générale des personnels Ouvriers de l'État, dans la plus grande unité syndicale. **Contrairement à ce qu'il avait annoncé, le gouvernement ne présentera pas son projet lors du CTM du 28 juin.** Mais ce projet reste en vie ! Prenons toutes les dispositions pour le faire capoter. Blocage de la production, grèves reconductibles, toutes les initiatives sont à étudier pour la construction et l'élargissement de la riposte :

REVENDIQUONS !

- **maintien du bordereau indexé sur la métallurgie parisienne ;**
- **embauches d'ouvriers d'Etat sur les métiers existants ;**
- **Renforcement du FSPOEIE avec revalorisation sur la métallurgie parisienne ;**
- **Suppression des abattements de zones...**